

ERF Royan – 1968

• Décision 7, p. 22 – L’Eglise à l’ère nucléaire

Le Synode,

ayant entendu la lecture d’une lettre concernant la lutte contre l’armement atomique adressée par diverses personnalités du monde scientifique, ecclésiastique et universitaire au cardinal Lefèvre et au pasteur Westphal d’une part, et considérant comme dignes de la plus grande attention les appels du Conseil œcuménique des Eglises et de l’Eglise catholique demandant que des mesures soient prises pour prévenir et empêcher la fabrication et l’emploi des armes nucléaires, bactériologiques, chimiques et climatiques d’autre part,

encourage vivement les membres du Synode et tous ceux qui veulent s’engager, à partir de leur foi chrétienne, à traduire désormais leur volonté de paix et de désarmement en militant activement dans un mouvement non confessionnel et libre à l’égard des partis politiques structurés, par exemple comme le Mouvement contre l’armement atomique.